



## Commune de TRIORS

### Procès-Verbal du conseil municipal du 10 Janvier 2023 à 20h30

Dûment convoqué le 3 janvier 2023, le conseil municipal s'est tenu dans la salle des associations, sous la présidence de Xavier OUDILLE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 12  
Nombre de conseillers votants : 11

#### **Présents :**

Xavier OUDILLE, Maire

Catherine OUDILLE, Pascal HANSBERQUE, Jean-Luc REYNAUD, adjoints

Sébastien AVIT, Pascal MINODIER, Marie-Ange CHABERT, Nicole BOUY, Anne-Laure COINDRE, Sébastien BOUTHERIN, conseillers municipaux.

**Absent excusé :** Michel BOUY a donné procuration à Anne-Laure COINDRE

**Absents :** Frédéric PERNOT.

**Secrétaire de séance :** Anne-Laure COINDRE.

**Quorum :** 7

Présence de public dans la salle

#### **Ordre du jour :**

##### 1°) Délibérations :

- Mise à disposition par bail prêt à usage ou commodat de terres communales au profit d'un agriculteur.
- Renforcement du réseau BT à partir du poste Chapoize.
- Décision Modificative pour augmenter le compte 6413.

##### 2°) Points sur les travaux des commissions et groupes consultatifs.

##### 3°) Questions diverses.

- Rapports sur le Prix et la Qualité du Service pour les déchets, l'eau potable et l'assainissement de l'année 2021 de l'agglomération Valence Romans Agglo

#### **AVANT-PROPOS**

Prise de parole : Pascal MINODIER demande la parole pour lire une « lettre ouverte à M. le maire » signée par neuf conseillers dont deux adjoints dénonçant l'annonce publique par M. le maire du projet de rachat de l'IME par la commune de TRIORS lors de la cérémonie des vœux le 3 janvier 2023. Cette lettre revendique d'avantage d'égards et de concertation au sein du conseil municipal.

M. le maire propose de débattre en fin de séance. Le conseil accepte.

#### **DELIBERATIONS**

- Mise à disposition par bail prêt à usage ou commodat de terres communales au profit de l'EARL ARGOUD (parcelle à côté du cimetière)
- Renforcement du réseau BT à partir du poste Chapoize (ligne déjà renforcée il y a deux ans) La demande a été faite par un habitant de Geyssans qui a régulièrement du 180v au lieu de 220) L'opération est prise en charge entièrement par le SDED, aucune participation financièrement de la commune.
- Décision Modificative pour augmenter le compte 6413, charges de personnel : transfert de 560€ depuis le compte 6228, divers.

→ Ces délibérations sont approuvées à l'unanimité.

## COMMISSIONS

CAS : le repas des anciens s'est très bien passé, l'animation et le traiteur ont bien plu à tout le monde, Nicole réticente au départ pour l'animation (car coûteuse : 250€) confirme que tout s'est bien passé. D'autres devis à hauteur de 450€ avaient été étudiés. Pour les personnes ne pouvant se déplacer, sept colis ont été remis : cinq à domicile et deux en ehpad.

Bulletin : Il est en cours d'écriture et devrait être distribué d'ici deux semaines.

Travaux :

- Les décorations de Noël ont été installées sur la place, bons retours des habitants.
- L'extinction de l'éclairage public a été décalée : de 22h à 6h sauf le vendredi et le samedi de 23h à 6h depuis le 1<sup>er</sup> janvier. (Demande de l'agglo)
- Des demandes de devis sont en cours pour changer la zinguerie de la mairie et de la salle polyvalente, l'éclairage en plaques LED de la salle polyvalente, ainsi que pour poser des prises sur les candélabres de l'entrée du village.
- Des devis avec photos circulent parmi les conseillers pour installer éventuellement une tour de jeux sur le terrain multi-usages (devis à 18000€)
- Des demandes de devis sont également en cours pour installer des miroirs. Marie-Ange émet des réticences sur l'endroit évoqué dans le pavé devant sa maison.
- Des DT/DICT sont en cours pour pouvoir planter les arbres commandés au terrain multi-usages.
- La table de ping-pong (livraison en mars) et la table de pique-nique multi-jeux ont été commandées.
- Les maîtresses souhaitent à nouveau un bac à sable dans la cour de l'école. La réflexion est en cours.
- Marie-Ange soulève le problème des camions qui montent le pavé, le Maire précise que si on limite le tonnage, les agriculteurs ne pourront plus l'emprunter. Une réflexion est menée pour trouver une solution.
- L'Agglo a goudronné autour des points de recyclage, c'est toujours très propre pour l'instant.
- Le contrôle des défibrillateurs (posés il y a un an) aura lieu le 11 janvier.
- Jean-Luc va prévoir une réunion avec le Père DEROUX et des gens de la paroisse pour affiner le choix du chauffage pour l'église.

Urbanisme : quelques dossiers de permis de construire sont en cours ainsi que des demandes de panneaux photovoltaïques : pas de dossier clos.

Ordures ménagères : Catherine remonte une question posée par un voisin de deux personnes âgées qui rencontrent des difficultés pour emmener les ordures au nouveau point de collecte. Pour le moment, la voisine s'en charge. D'après échange avec le président de l'ADMR, pour les personnes qui en bénéficient, les employés emmènent leurs poubelles. Catherine a contacté les maires des communes voisines, ils n'ont pas rencontré ce problème. M. le maire propose que David, l'employé communal, se charge de les emmener. Les conseillers craignent que ce recours ne soit utilisé trop souvent, M. le maire propose d'attendre et de voir l'évolution.

SID : en attente du prix au m<sup>3</sup>, certainement autour de 0,30€ plutôt que 0,65€ comme annoncé lors du dernier conseil. Pour rappel, il était à 0,07€ il y a trois ans.

SIVOS : beaucoup de tensions parmi le personnel, elles ne se parlent pas. La proposition de faire venir un psy du Centre de Gestion pour 450€ la journée est en réflexion. Catherine souhaiterait que ce coût soit indiqué au personnel concerné. Les fiches de poste pour harmoniser les emplois du temps ont été refaites. Accord d'une subvention de 990€ HT pour mettre une alarme et des détecteurs (3067€ HT). Kaliwali a fermé la première semaine de janvier : pour le moment les enfants mangent le repas qu'ils amènent dans la salle des fêtes surveillés par des bénévoles. En septembre 2023, la mairie de Chatillon reprendra la cantine et le périscolaire.

Ecole numérique : 863 classes dans l'Agglo ont été équipées. Achat de 12 lots de 8 tablettes pour mutualiser et se les prêter entre classes. 131 tickets d'intervention ont été effectués depuis septembre et il n'y a qu'une personne qui gère donc il faut parfois patienter (comme à Triors pour le vidéoprojecteur). En 2021/2022, il y a eu 55 demandes et toutes ont été réalisées.

Sport : le cycle natation est maintenu pour toutes les écoles de l'Agglo. Les piscines ferment une semaine à chaque vacance scolaire et les températures de l'eau et de l'air ont été baissées. La patinoire de Valence fermera 3 semaines cet été.

## QUESTIONS DIVERSES

Rapports sur le prix et la qualité du service pour les déchets, l'eau potable et l'assainissement de l'année 2021 de Valence Romans Agglo, ce rapport a été transmis en amont aux conseillers : le conseil a pris acte.

Retour sur la lettre ouverte : M. le maire et Catherine, mis en cause, relisent la lettre. Les conseillers rappellent au maire que le projet de rachat de l'IME n'a jamais été discuté en conseil municipal et qu'il a parlé en son propre nom et non au nom du conseil. Catherine s'étonne que personne ne lui ait proposé de signer également ce courrier. M. le maire précise que le projet a été évoqué plusieurs fois en conseil municipal et lors de différentes commissions. Catherine confirme. Anne-Laure cherche dans le cahier 2021/2022 et ne trouve pas cette mention écrite. Jean-Luc et Pascal confirment que cela a été abordé lors de réunions maire-adjoints et commissions Budget. Catherine précise qu'il s'agit d'un projet que l'on peut choisir d'étudier, qu'il y aurait un dossier à monter pour demander des subventions et que l'on pourrait voir ensuite si le village est intéressé. Anne-Laure n'a jamais entendu parler du souhait par la directrice d'avoir de nouveaux sanitaires. Elle précise avoir seulement entendu parler plusieurs fois du manque d'un bureau pour la direction de l'école. Concernant la mairie, M. le maire indique que le bâtiment actuel est trop petit – Nicole rétorque qu'elle la trouve assez grande.

M. le maire indique que l'achat du terrain permettrait également de construire des logements pour les anciens du village qui de fait pourraient louer ou vendre leurs grandes maisons. Anne-Laure rétorque que cela est très mal connaître les Triorais d'imaginer ceci. Xavier répond que cette situation s'est déjà produite plusieurs fois. Les conseillers déplorent également le manque de communication et de concertation. M. le maire déplore le fait que très peu de conseillers viennent en mairie. Pascal M. indique qu'il est venu seulement 3 fois car M. le maire ne vient pas à la porte du secrétariat pour le saluer. M. le maire indique que c'est à la personne qui arrive de venir dire bonjour et qu'il ne vient que pour ses affaires personnelles. Sébastien A. indique que lui aussi préfère venir en mairie quand le maire n'est pas présent.

Anne-laure menace de faire paraître cette lettre dans la presse. M. le maire répond qu'une lettre ouverte est automatiquement publique et qu'elle a d'ailleurs été lue devant un public.

Pascal H. signale que de nombreux Triorais inquiets, sont venus chez lui pour échanger sur le sujet de l'IME suite à l'annonce faite lors des vœux.

Pascal M. revient sur le fait que Catherine et M. le maire forment un couple. M. le maire répond qu'un deuxième couple est également présent dans le conseil et que le débat a déjà eu lieu lors de la création de la liste, que ceux qui n'étaient pas d'accord auraient pu constituer une autre liste.

Pascal M. revient également sur l'élection de Catherine au poste de 1<sup>ère</sup> adjointe et rappelle qu'elle a été élue de justesse. M. le maire dit avoir proposé la place de 1<sup>er</sup> adjoint à Pascal M.- qui dément en avoir parlé auparavant et indique avoir été piégé. Il a refusé la proposition de 1<sup>er</sup> adjoint et a été élu 2<sup>ème</sup> adjoint.

Pascal M. évoque les trois démissions qui ont eu lieu dans ce conseil. Catherine précise que c'est le cas également dans d'autres conseils municipaux. Pour la dernière démission, elle précise que Sonia a démissionné car le traiteur choisi ne lui convenait pas. Les conseillers lui indiquent que ce n'est pas du tout la raison.

M. le maire et Catherine indiquent qu'ils vont rechercher à quel moment le projet de rachat de l'IME a été évoqué en conseil municipal.

M. le maire reste surpris de cette démarche et est étonné que les conseillers et les adjoints ne lui en aient pas parlé directement. Sébastien A. indique qu'il est très difficile de lui parler et d'échanger avec lui.

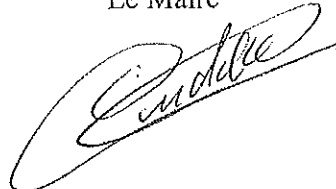
Séance levée à 22h20.

Prochaine réunion : jeudi 16 Février à 20h30

La Secrétaire de séance

Le Maire

Accord sur le traité Reynaud



OUDILLE Catherine

